

INTITULE DE FORMATION	CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EDUCATEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PREPARER ET ANIMER DES CYCLES DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS ▪ ORGANISER, INFORMER ET COMMUNIQUER AUTOUR DE SES ACTIVITES D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT PHYSIQUE ET SPORTIF ▪ CONDUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
FICHE METIERS	Code RNCP : 38275 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38275/
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat en cours de validité. Cas particulier d'un mineur : Pièce justificative d'identité du mineur & de son représentant légal. Une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée ▪ Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation. ▪ Avoir 16 ans révolus à l'entrée de la formation. ▪ Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à 30/2 (classement fédéral FFT) ▪ Être capable de justifier l'absence de contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la discipline par la production d'un certificat médical attestant de cette non-contre-indication.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis
LIEUX	Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis - Boulevard Charles V – 14600 HONFLEUR
MOYENS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une salle de réunion équipées multimédias (TV, vidéoprojecteur), 2 courts couverts minimums, Centre de ligue (6 courts couverts, bureaux administratifs de la Ligue, photocopieurs). ▪ Plateformes TEAMS + LMS de L'Institut Fédéral du Tennis (FOAD asynchrone)
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. <i>Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H et sous réserve de modification</i>
APPRECIATION DES RESULTATS	L'autorité responsable de la certification : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération Française de Tennis. Epreuve n°1 : conception d'un cycle de séance (bloc 1) – rédaction écrit + entretien oral Epreuve n°2 : animation d'une séance de tennis (bloc 1) – conduite d'une séance auprès de 6 à 12 élèves + entretien oral Epreuve n°3 : construction d'une action de communication (bloc2) – rédaction écrit + entretien oral Epreuve n°4 : présentation d'un projet professionnel (bloc3) – entretien oral
POSITIONNEMENT	Un positionnement sera fait en amont de l'action de formation (quiz à distance)
PERIODE	7 mois de formation
DUREE	160 Heures (23 jours) en centre de formation. 60 Heures en stage pratique dans un club (entreprise) pendant la période de formation.
TARIF	2.000 €
CONTACT	02.31.14.48.90 ou jessica.rebut@fft.fr
FINANCEMENT	AFDAS (FNE-Formation, contrat de professionnalisation), CPF, Personnel.
INSCRIPTION	Dossier à télécharger sur le site internet de la Ligue
HANDICAP	Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous Référente régional formation : Jessica REBUT jessica.rebut@fft.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Bloc de compétences n°1 (BC1) : Préparer et animer des cycles de séances d'initiation ou de découverte du tennis

- A.1.1 – REPERAGE DES CARACTERISTIQUES ET DES BESOINS DES PUBLICS DANS LE TENNIS
- A.1.2 – RECUEIL DES OBJECTIFS ET DES RESSOURCES DE LA STRUCTURE DE TENNIS
- A.1.3 – ELABORATION D'UN CYCLE DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.4 – INSTALLATION ET PREPARATION DU MATERIEL NECESSAIRE A UNE SEANCE D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.5 – ACCUEIL DES PUBLICS A DES CYCLES DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.6 – ANIMATION DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.7 – MISE EN SECURITE DES PARTICIPANTS ET DES TIERS
- A.1.8 – BILAN D'UNE SEANCE D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS

Bloc de compétences n°2 (BC2) : Organiser, informer et communiquer autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- A.2.1 – INFORMATION DES PUBLICS ET PROMOTION DES ACTIVITES D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT PHYSIQUE ET SPORTIF
- A.2.2 – ORGANISATION DE SES ACTIVITES D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT PHYSIQUE ET SPORTIF
- A.2.3 – COMMUNICATION ET TRAVAIL EN EQUIPE

Bloc de compétences n°3 (BC3) : Conduire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- A.3.1 – RECHERCHE D'EMPLOI ET D'ACTIVITES A ANIMER
- A.3.2 – PROGRAMMATION D' ACTIONS DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.